
**Aéronefs — Liquides de
dégivrage/d'antigivrage — ISO type I**

Aircraft — De-icing/anti-icing fluids — ISO type I

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO 11075:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25c943c8-822a-48b6-8951-5af38a84babc/iso-11075-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25c943c8-822a-48b6-8951-5af38a84babc/iso-11075-2007>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 11075:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25c943c8-822a-48b6-8951-5af38a84babc/iso-11075-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25c943c8-822a-48b6-8951-5af38a84babc/iso-11075-2007>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2007

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 11075 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 20, *Aéronautique et espace*, sous-comité SC 9, *Chargement et équipement au sol*. (standards.iteh.ai)

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 11075:1993), dont elle constitue une révision technique complète entérinant l'AMS 1424 SAE, également soutenue par l'Association of European Airlines (AEA).¹⁾ <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25c943c8-822a-48b6-8951-5af38a84babc/iso-11075-2007>

1) Cette information nécessite une fréquente mise à jour. L'ISO TC20/SC9 a convenu de déléguer cette tâche sous ses propres orientations à l'Association of European Airlines (AEA) et à la Society of Automotive Engineers (SAE), organismes reconnus comme experts dans le domaine du dégivrage/antigivrage des aéronefs au sol.

Introduction

Le but de la présente Norme internationale est de normaliser les caractéristiques critiques des liquides newtoniens ou non newtoniens désignés ISO type I utilisés pour le dégivrage/antigivrage au sol des avions, de façon à assurer dans le monde entier la sécurité des avions de transport civil en conditions météorologiques givrantes.

De façon à réduire, autant que possible, la duplication des documents de référence et à bénéficier plus facilement d'une mise à jour approuvée par l'industrie pour prendre en compte l'état d'évolution continue des règles de l'art, la présente Norme internationale constitue un entérinement de l'AMS 1424, publiée par la SAE sur la base d'un comité permanent conjoint avec l'Association of European Airlines (AEA) et avec le soutien des autorités de l'aviation civile concernées.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 11075:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25c943c8-822a-48b6-8951-5af38a84babc/iso-11075-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25c943c8-822a-48b6-8951-5af38a84babc/iso-11075-2007>

Aéronefs — Liquides de dégivrage/d'antigivrage — ISO type I

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale définit les exigences pour les liquides ISO type I, utilisés à l'élimination et à la prévention de la glace, neige ou givre au sol sur les surfaces extérieures des avions de transport civil de ligne et régionaux.

La présente Norme internationale s'applique aux liquides de dégivrage/antigivrage pour usage sur les avions de façon générale. Cependant, l'applicabilité peut être limitée/restreinte pour des types particuliers d'avions. C'est la responsabilité de l'exploitant de l'avion de consulter le manuel d'exploitation, le manuel de maintenance et les lettres de service du constructeur de l'avion pour déterminer toute limitation/restriction relative à l'usage de liquides de dégivrage/antigivrage conformes à la présente Norme internationale pour le type et le modèle d'avion à traiter. Voir aussi l'ISO 11076.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 11076, *Aéronefs — Méthodes de dégivrage/d'antigivrage au sol à l'aide de liquides*

AMS 1424, *Deicing/Anti-icing Fluid, Aircraft, Type I*²⁾

Doc. 9640-AN/940, Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), *Manuel des opérations de dégivrage/antigivrage au sol des aéronefs*³⁾

NOTE Voir également les réglementations nationales de l'aviation civile applicables dans la Bibliographie.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

avion de ligne

avion civil de transport de passagers et/ou de fret d'une masse maximale au roulage supérieure à 50 000 kg (110 000 lb)

2) L'AMS 1424 est publiée et disponible auprès de «Society of Automotive Engineers (SAE)», 400 Commonwealth Drive Warrendale PA 15096-0001, U.S.A. ou sur son site web www.sae.org.

3) Disponible en langues anglaise, espagnole, française, russe auprès de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, 999, rue de l'Université, Montréal, Québec H4Z 1M1, Canada, ou sur son site web www.icao.int, ou à l'adresse e-mail sales_unit@icao.int.

3.2 avion régional
avion civil de transport de passagers et/ou de fret d'une masse maximale au roulage comprise entre 10 000 kg (22 000 lb) et 50 000 kg (110 000 lb)

4 Exigences

4.1 Le liquide doit être désigné comme liquide ISO type I (voir l'ISO 11076) pour un usage international.

4.2 Le liquide doit être conforme aux exigences de l'AMS 1424 (Aerospace Material Specification).

NOTE L'AMS 1424 est préparée et continuellement examinée pour assurer qu'elle reflète le dernier état des règles de l'art et des connaissances par le Comité SAE G-12 avec la participation de l'Association of European Airlines (AEA) et d'experts de l'ISO TC20/SC9/WG1, et entérinée par les autorités de l'aviation civile du Canada, de l'Europe, du Japon et des U.S.A.

4.3 Les méthodes utilisées pour appliquer et contrôler le liquide doivent être conformes à l'ISO 11076 et aux exigences de l'OACI (doc. 9640-AN/940) ainsi qu'à celles des autorités de l'aviation civile compétentes (voir Bibliographie).

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 11075:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25c943c8-822a-48b6-8951-5af38a84babc/iso-11075-2007)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25c943c8-822a-48b6-8951-5af38a84babc/iso-11075-2007>

Bibliographie

- [1] JAR-OPS 1.345, *Ice and other contaminants* ⁴⁾
- [2] ACJ 1.345, *Ice and other contaminants* ⁵⁾
- [3] 14 CFR Part 121, section 121.629, *Operation in icing conditions* ⁶⁾
- [4] AC 20-117, *Hazards Following Ground Deicing and Ground Operations in Conditions Conducive to Aircraft Icing* ⁵⁾
- [5] AC 120-60B, *Ground Deicing and Anti-icing Program* ⁵⁾
- [6] AC 135-16, *Ground Deicing & Anti-icing Training & Checking* ⁵⁾
- [7] TP 14052, *Lignes directrices pour les aéronefs — Lors de givrage au sol* ⁷⁾
- [8] TP 10643, *Dans le doute...Programme de formation pour petits et gros aéronefs — Formation sur la contamination des surfaces critiques des aéronefs à l'intention des équipages de conduite et du personnel de piste* ⁶⁾
- [9] Association of European Airlines (AEA), *Recommendations for De-icing/Anti-icing of Aircraft on the Ground* ⁸⁾

iteh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 11075:2007

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25c943c8-822a-48b6-8951-5af38a84babc/iso-11075-2007>

4) Joint Aviation Regulations, publié par JAA (Joint Aviation Authorities).

5) Advisory Circular Joint, publié par JAA (Joint Aviation Authorities).

6) Les «FAA (Federal Aviation Administration) Advisory Circulars» constituent les recommandations d'exploitation des aéronefs de transport du gouvernement des États-Unis d'Amérique et peuvent être obtenues auprès de «US Government Printing Office, Mail Stop SSOP», Washington DC 20402-9328, U.S.A, FAA, site web www.faa.gov.

7) Les publications TP sont publiées par le Ministère du Transport du gouvernement canadien et peuvent être obtenues de «Transport Canada», 330 Sparks St, Ottawa ON, Canada K1A0N5, site web www.tc.gc.ca.

8) Disponible auprès de AEA (Association of European Airlines), avenue Louise 350, B-1050, Brussels, Belgium, site web www.aea.be.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 11075:2007](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/25c943c8-822a-48b6-8951-5af38a84babc/iso-11075-2007>

ICS 49.100

Prix basé sur 3 pages